

4. Que le sous-comité directeur soit autorisé à convoquer les autres témoins que le Comité pourra désigner.

Le Comité accepte-t-il ce rapport?

Des voix: Adopté.

M. LEWIS: Je propose qu'on ajoute le nom de M. Leiterman. Si nécessaire, je suis prêt à proposer que MM. LaPierre, Watson et Leiterman soient entendus après le Ministre dans l'ordre que l'on jugera convenable.

M. LANGLOIS: Monsieur le président, si vous le permettez, lorsque j'assistai à la réunion du sous-comité directeur, je ne sais si l'on a mentionné les noms de MM. LaPierre et Watson, mais je crois que l'on a parlé de ceux qui ont des griefs, de sorte que cela me semble inclure tous ceux qui ont un grief que le Comité aurait avantage à entendre. Je crois qu'il serait bon d'entendre tous les griefs, car j'imagine que d'autres griefs viendront s'ajouter à la liste très prochainement.

M. LEWIS: J'ai ici des exemplaires de la résolution. Elle mentionne des noms, et je propose qu'on y ajoute un troisième nom, celui de M. Leiterman.

Le PRÉSIDENT: J'ai ici un amendement proposé par M. Lewis et secondé par M. Woolliams, à l'effet que le nom de M. Leiterman soit ajouté à ceux de MM. LaPierre et Watson. Etes-vous tous en faveur?

Assentiment.

M. McCLEAVE: Monsieur le président, il y en a d'autres qui devraient aussi être entendus. M. Lewis ne pourrait-il pas rédiger son amendement de façon à permettre à d'autres de venir?

Le PRÉSIDENT: A vrai dire, nous avons prévu la chose au paragraphe 4 du rapport du sous-comité: «Que le sous-comité directeur soit autorisé à convoquer les autres témoins que le Comité pourra désigner.»

Quelqu'un proposerait-il que le rapport soit adopté tel que modifié?

Proposition de M. Lewis, secondée par M. Berger.

La motion est adoptée.

M. BRAND: Monsieur le président, voulez-vous que nous propositions des noms dès maintenant ou que nous attendions à plus tard?

Le PRÉSIDENT: Pardon?

M. BRAND: Pouvons-nous proposer d'autres noms de témoins en ce moment, ou préférez-vous que nous attendions à plus tard?

M. BASFORD: Monsieur le président, je crois que nous devrions attendre d'avoir entendu les trois témoins mentionnés dans le rapport du sous-comité directeur. D'après leur témoignage, nous pourrions voir quelles personnes, au sein de Radio-Canada ou ailleurs, nous désirerons entendre. Nous voudrions sûrement entendre d'autres témoins, mais je serais d'avis qu'on entende d'abord les trois qui ont été nommés dans le rapport du sous-comité tel que